

## **Aéroports français : pourquoi le Brexit nous fait peur**

**JEAN-MICHEL VERNHES** président de l'UAF / Le 15/04 à 13:30

### **LE CERCLE/POINT DE VUE - Le Brexit et son lot d'incertitudes inquiètent le secteur aéroportuaire français. Et le doute est nuisible à la croissance du transport aérien.**

Le 29 mars dernier, le Royaume-Uni déclenchait l'article 50 du traité de Lisbonne. Il permet de lancer la procédure de divorce avec l'Union européenne, décidée par les Britanniques lors d'un référendum en juin 2016. Les deux parties ont désormais deux ans pour négocier les conditions du Brexit. Pour un marché aussi intégré que le marché européen de l'aviation, la sortie du Royaume-Uni de l'UE présente des risques considérables.

L'incertitude d'abord. A ce stade, personne n'est en mesure de dire ce qu'il adviendra du marché unique de l'aviation. Le transport aérien ne fera pas l'objet de discussions séparées. Et les négociations se dérouleront en deux temps. Ce n'est qu'après un accord sur les conditions de sortie du Royaume-Uni que l'Union européenne négociera les termes de la nouvelle relation.

La peur du vide ensuite. Si aucun accord n'est trouvé sur les conditions de sortie, aucun accord ne sera conclu sur la nouvelle relation. Dans le secteur de l'aviation, cela signifie très concrètement que les accords bilatéraux signés par le Royaume-Uni avant la mise en place du marché européen de l'aviation s'appliqueront à nouveau. Avec toutes les interrogations juridiques qui se poseront, compte tenu de l'ancienneté de ces accords. Le marché unique de l'aviation entre donc dans une ère d'incertitudes nuisible à la croissance du transport aérien.

### **Royaume-Uni « dépendance »**

Pour les aéroports français le risque est double. Premier risque : l'exposition au marché britannique. La France n'est certes pas le pays le plus exposé au marché britannique. La part du trafic en provenance ou à destination des aéroports britanniques dans le trafic total français est de 6,8%. Un chiffre modeste, si on le compare avec celui de l'Irlande (39,2%), ou encore celui de la Pologne (20,2%).

Mais le degré d'exposition au marché britannique varie considérablement d'un aéroport français à l'autre. Plus la taille de l'aéroport diminue, plus le degré d'exposition au marché britannique augmente. La part du trafic en provenance ou à destination des aéroports britanniques pour Paris Charles-de-Gaulle est de 6% alors qu'elle est de 9% pour Toulouse-Blagnac. Cette part monte à 20% pour Perpignan, 56% pour La Rochelle, 69% pour Avignon, et jusqu'à 88% pour Limoges.

### **Moins de connexions en cas d'éviction d'Easyjet et de Ryanair**

Deuxième risque : le sort qui sera réservé aux deux principaux transporteurs low-cost en Europe, Easyjet et Ryanair. Ces deux compagnies assurent à elles seules 18,5% du trafic passagers français tant domestique qu'international. Si ces deux compagnies devaient perdre leur droit d'opérer librement des services aériens en Europe, un grand nombre de nos aéroports

perdraient des connexions et la connectivité aérienne de notre pays, vecteur de croissance économique, en pâtirait. Ces services aériens ne pourraient pas être rapidement assurés par d'autres transporteurs, même français.

L'éviction partielle ou totale des deux principaux transporteurs low-cost du marché européen de l'aviation ne manquerait pas d'affecter la situation concurrentielle du marché et ferait repartir les prix des billets à la hausse, au détriment des consommateurs français.

Bien sûr, le pire n'est jamais certain. La raison l'emportera peut-être. Mais qui aurait cru le Brexit, il y a seulement un an ! Dans le contexte électoral qui est le nôtre, nous entendons alerter sur les conséquences néfastes du Brexit sur notre secteur et plaider avec vigueur pour la préservation d'un marché européen de l'aviation qui a permis la spectaculaire croissance, ces 20 dernières années, du transport aérien européen et du secteur aéroportuaire français. Il en va de la performance et de la viabilité économique d'un grand nombre de nos aéroports.

**Jean-Michel VERNHES** est président de l'Union des Aéroports Français (UAF)

Le lien vers l'article : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211969915060-aeroports-francais-pourquoi-le-brexit-nous-fait-peur-2080053.php>